L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

MERCREDI, 11 MARS 1885.

Mort de M. Armand Pitot.

On a dit et écrit bien des insanités à l'endroit du type Créole. La plupart de ceux qui en ont publié leurs prétendues Etudes, ne l'avaient pas connu, l'avaient à peine entrevu. A défaut de ce contact indispensable à un écrivain pour qu'une opinion sérieuse, motivée, se forme en lui, ces fantaisistes de la littérature facile s'appuyaient de fades redites, mirlitonnaient des refrains usés, des devises plates, démodées. Sans prendre le souci d'une recherche, la moindre, ils s'attelaient à des erreurs patentes. Ils les reprenaient pour le plaisir du cercle qui les accepte comme vérités; ils recevaient de la fausse monnaie pour argent de bon aloi; ils rééditaient les barbouilleurs de papier loqueteux, ils relançaient dans la circulation les insipides vieux habits, vieux galons de ces nombreux voyageurs—l'espèce n'en périra jamais—qui n'ont jamais perdu de vue leur clocher de village ou de ville—et pourtant, gascons ou marseillais de tous les pays, vous raconteraient volontiers leur tour du monde.

Jusqu'ici je cherche sans le trouver—productions étrangères ou productions du cru—un écrivain ayant fait bien ressemblant ce type crêpé sur lequel ont été commis tant d'abus de mots, ont été serrinés tant de ponts-neufs.

La plupart des Créoles mis en scène dans des livres plus ou moins médiocres, plus ou moins réussis, ont été représentés sous des couleurs fausses, criardes. On dirait que le même pinceau les a portraturés, ou défigurés plutôt. Ou sent, en parcourant cette galerie de bonshommes en cire, que cela n'a ni chair, ni sang. Ce sont figures de convention, sans les traits particuliers, étranges aussi qui leur sont propres; presque toutes maladroitement, bourgeoisement cousées dans le même moule, mais n'ayant rien de commun avec le vrai, avec la nature.

C'est ainsi que le chœur des banalités se perpétue; ainsi que les plus pitoyables portraits se transmettent comme toiles d'une incomparable fidélité.

Pour ne citer qu'un trait entre mille autres traits insipidement stéréotypés, qu'est-ce que cette indolence dont on a prétendu, dont on prétend faire la caractéristique même du Créole et de la Créole? Mais en vérité, braves gens et échotiers, rien de moins véritable.

Voyagez donc en Louisiane—villes et campagnes—étudiez y intelligemment, sincèrement la population Louisianaise proprement dite, et vous verrez, au contraire, qu'il y a chez elle, elle tant éprouvée, tant frappée pourtant, une virilité indomptable—je parle des femmes tout autant que des hommes pour le moins. Ils ont une superbe ardeur au travail, même à un travail ignoré jusque-là—une énergique volonté de rebâtir sur des ruines; si longue, si pénible, si douteuse qu'en soit l'entreprise.

Devant un spectacle, qui est de chaque jour, il serait bien temps, me paraît-il, d'en finir avec ces pauvres rengaines.

Et tenez, la mort — une vilaine collaboratrice, par exemple, cette camarde—la mort me fournit aujourd'hui un argument à l'appui de ce que j'avance. Oui, voici que cette population Louisianaise, blessée depuis quelque temps presque chaque jour dans quelqu'un des siens, dans ses meilleurs, voici, dis-je, que cette population systématiquement calomniée, vient de perdre l'un de ces hommes qui sont un éloge vivant, touchant, indéniable de la belle race Créole. Je veux parler de M. ARMAND PITOT, que nous perdions hier matin.

Il est un exemple frappant de cette virilité dont je viens de parler : un modèle achevé de ces nombreux Louisianais qui, après avoir vu tout crouler autour d'eux, se sont redressés au milieu des décombres, et, déjà avancés en âge, ont entamé l'œuvre pénible des reconstructions, presque désespérées, impossibles. Celui-là aussi, il le faut citer au premier rang de ceux qui se bercent une seule joie du travail; et qui, s'ils eurent leurs heures de découragement, ne les laissèrent jamais voir à leurs amies. Au contraire, pour mieux ranimer courage, ils se gourmandèrent philosophiquement, l'effort, robuste, persévérant, avec la gaîté dans le regard, la chanson aux lèvres. Le cœur pleurait, saignait peut-être quand le refrain venait à la bouche; mais qu'importe! pourqu'on croyant à la chanson.

Ne d'une famille où la distinction et le talent sont héréditaires, homme d'affaires de premier ordre, notaire, avocat occupant une place élevée, entouré d'une belle clientèle, M. Armand Pitot, déjà parvenu au second versant de la vie, n'hésita point quand les rigueurs de la guerre naissante de la Sécession le placèrent entre le devoir et l'intérêt, lui qui avait tant charge d'âmes cependant.

Avec autant de spontanéité que d'énergie il accepta la situation. Arrivé au but, ou à peu près, ayant largement gagné le droit du repos, il jugea néanmoins qu'il se devait à lui-même, qu'il devait au pays convalescent de ne point pactiser avec ses bas insulteurs d'alors; de renoncer à l'aisance chèrement acquise, de quitter le sol natal tant aimé et d'aller autre part recommencer cette carrière où il s'était gagné au Louisiane honneur et bien-être, et dont les résultats lui échappaient maintenant.

Non seulement il s'exila volontairement, mais comme la vie des siens lui était aussi nécessaire que le pain quotidien, il voulut, en plant sa tente, que toute sa famille—quelle famille! un monde—le suivît là-bas, ou l'allât. Où donc? Hélas, il n'en savait rien. Mais il se jetait courageusement dans ce gouffre de l'inconnu, parce qu'au milieu de ses luttes, il aurait encore les siens à ses côtés. Tendresse et fortitude : un double trait dominant de la nature Créole Louisianaise.

La Providence bénit parfois les grands sacrifices; le sien eût sa récompense. Dans quelque petite ville de la Georgie ou d'une des Carolines—la mémoire me fait défaut en présence de ces tristes lignes jetées à la course sur le papier — il prit la carrière de l'enseignement; il s'improvisa professeur, et vite les élèves lui vinrent, lui vinrent en foule.

C'était dans le cours des choses. En effet, seul le premier pas devait lui être difficile sur cette voie nouvelle, car un élevé lui en vaudrait indubitablement d'autres, tant sa nature était sympathique, attirante, tant on allait à elle.

Et comme heureux des épreuves, lui chez qui le sentiment religieux parlait si haut, il s'éprenait de cette vie nouvelle de cette profession improvisée. Je ne rappelle que dans une conversation intime il me disait que cette époque la lui était restée l'un de ses plus précieux souvenirs. Sans n'en rendre compte peut-être, l'excellent homme avait fait contre fortune bon cœur. Il ne perdit rien de sa gaîté en ouvrant boutique de participes; il ce pendant, si vous aussi vous en rendîtes jamais, vous savez, vous devez savoir que ce labeur, l'un des plus honorables qui soient, manque d'enchantement, de poésie.

Ces leçons donnerent le pain de l'exil.

Au retour, à la paix, le patriote—mari, père, frère modèle—se remit à la tâche de chef de famille et aussitôt la clientèle lui revint, nombreuse, confiante plus que jamais. On eût dit que ses forces avaient augmenté dans la lutte, et jamais M. Pitot ne déploya plus d'activité qu'à cette reprise d'une profession qu'il avait fallu abandonner pendant quatre années.

Il vint cependant un jour où l'on put croire que l'âge et une infirmité allaient être plus forts que la volonté du lutteur; un voile s'abaissa sur ces yeux si fréquemment fatigués au travail; une double cataracte se déclara; puis la presque cécité. M. Pitot ne céda pas devant le mal; si cette désolante calamité lui brisa un instant le cœur, elle ne brisa pas ses forces du moins.

A ce devoir du travail il demeura fidèle, sans défaillance, tant que ce travail lui fut humainement possible. Devenu aveugle, il s'occupait encore; il lui paraissait, si ni qui fût le dévouement incarné constant, que chaque heure sans emploi enlevait un peu de bien-être à ceux dont il était le protecteur et l'ami.

Nulle existence ne fut mieux remplie par le bien; nul ne répandit ce bien à mains plus pleines, à plus larges brassées, et parmi les siens et parmi les souffrants, les déshérités, quels qu'ils fussent, qui venaient à lui. Ce fut bien un chrétien pratique, dans toute l'acception du mot.

Malgré l'infirmité qui l'avait atteint, malgré la nuit sans fin qui s'était faite autour de lui, la clarté sereine était restée dans son esprit; une tristesse vaine dont aurait pu souffrir son entourage, ne l'envahit jamais. Au contraire; à ce plus qu'octogénaire les bouffées de gaîté revenaient souvent; souvent dans ces retours de joie presqu'enfantine, il avait de ces envolées de plaisanteries qui allaient; de ces mots heureux qui lui arrivaient, piquants parfois, méchants jamais. Esprit et cœur.

Autour de lui vivait une famille nombreuse, charmante, et qui, en face des résistances que le vieillard alerte offrait à l'âge, se prenait à penser que de longues années l'attendaient encore.

Le beau rêve est fini d'hier, le deuil gémer commence. Le patriarche qui, même aveugle, était le rayon du foyer, s'en est allé; sa voix qui n'était pas la moins joyeuse de ce cercle complet encore hier, brisé aujourd'hui, ne sera plus entendue. Muettes désormais ces lèvres; éteint ce rayon....

Une vilte entière, en assistant aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures, témoignera de l'estime, de l'affection qu'elle entretenait pour M. Armand Pitot. Elle dira, pour répéter la pensée d'un des rois de la plume contemporains, que celui-là fût aimé de tous et que l'amour ne va pas sans un objet digne de l'allumer.

J'adresse ces lignes à la famille désolée, famille où je compte de précieux amis et je termine en leur disant : La mort nous jette au cœur des douleurs immenses, insondables; néanmoins le souvenir d'un honnête homme reste vivant, reste consolateur."

L. PLACIDE CANONGE.

—Nous recevons et nous recommandons la seconde livraison—tome I, 3ème série—des Comptes-rendus de l'Athénée Louisianais.

On la lira avec intérêt. Elle renferme *Les Abeilles* par M. J. J. Martinez; *Une page d'histoire*, par Mlle Léonie Pichot; *La race latine en Louisiane*, par l'hon. C. Gayarré; *Le vieux français et la littérature du moyen-âge*, par M. A. Fortier; un Sonnet, par Mlle Léona Queyrouze. Plus d'une page à citer.

THEATRE ST-CHARLES.—Gardez-vous bien de ne pas voir les frères Lorella; ils sont en vérité d'une rare force. C'est la souplesse même et la souplesse jointe à l'élégance.

La plus grande partie du dernier acte de *Mishaps* est pour eux une continuité d'audaces grandissant toujours et superbement réussies. Ces choses là ne se racontent pas, il les faut voir pour les apprécier.

Le fait est qu'il serait difficile d'aller plus loin dans ce genre; à les regarder, parfois on serait tenté de croire que ces trois gaillards là sont venus au monde désossés.

Mishaps restera sur l'affiche tout le long de la semaine.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Il ne suffirait pas de dire qu'il y avait foule hier et avant hier à ce théâtre privilégié; la vérité est que force a été de refuser bien du monde.

Tant et si bien que, ne nous étant pas pourvu d'un siège et peu enclin à demeurer debout de huit heures à onze, nous avons dû abandonner la partie. Néanmoins nous nous faisons l'écho du tout un public en écrivant que le succès de la pièce *Called back* et le succès de la troupe du Madison Square sont des plus accentués.

Called back sera redonné aujourd'hui matin et soir. Vous êtes avertis; passez donc de bonne heure au contrôle pour retenir vos places de la soirée, et soyez au théâtre dès l'ouverture des portes, si vous désirez avoir un fauteuil pour la Matinée.

GRAND-OPERA-HOUSE.—Beaucoup d'amateurs qui se mettent en route pour *La Mer de Glace*, *Sea of Ice*, autrement dit *La Prière des Naufragés* que connaît la plus grande partie du public comprenant le français.

Le drame est opulemment monté et joué avec ensemble. Mlle Kate Claxton et M. Chas A. Stevenson y trouvent tous les jours un succès.

Ce soir, quatrième représentation de ce grand drame à spectacle.

CONFERENCE.—Ce soir, seconde Conférence de M. Richard A. Proctor, l'éminent astronome anglais. *Le Soleil*, tel est le sujet de cette lecture dont l'effet a été très marqué en Angleterre et aux Etats-Unis.

C'est au Werlein Hall, à 8 heures, qu'ont lieu ces intéressantes Conférences.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

La convention de la société fondée pour le développement et l'encouragement de l'immigration dans le Sud des Etats-Unis a tenu hier sa première séance dans le *Music Hall* à 2 heures de l'après-midi.

Cette association fondée en 1883, lors de l'Exposition régionale de Louisville, sous la présidence de l'Honorable J. Max WHITTER, du Tennessee, compte aujourd'hui parmi ses membres une foule de délégués éminents de tous les Etats du Sud. M. W. H. Harris, un de nos concitoyens est le vice-président de cette société.

La séance d'hier a surtout été une séance d'affaires. Le président a fait son rapport annuel sur l'état de l'association et sur celui de la question de l'immigration elle-même. On a donné communication à la société des différents travaux élaborés par les économistes les plus remarquables qui s'occupent de cette question. Citons parmi ces ouvrages: "Les colonies étrangères dans le Sud," par M. John Proctor; "l'Immigration étrangère dans le Sud," par M. Landauer, consul de Belgique à la Nouvelle-Orléans, etc. Puis après la constitution d'un comité d'études, la convention s'est ajournée à la fin de la semaine

C'est aujourd'hui à 2 heures qu'antra lieu dans le palais du gouvernement l'ouverture officielle de la section de l'Etat du Nebraska. Toutes les dispositions sont prises pour donner à cette cérémonie un éclat en rapport avec la grandeur de son objet.

Cette inauguration sera présidée par M. ROBERT W. FURNAS, commissaire du Nébraska. On entendra successivement des discours d'ouverture profonds par l'honorable JOHN M. THURSTON et par M. CHARLES E. BESSEY, le l'Institut agronomique de Nebraska City.

L'orchestre typique mexicain dirigé par M. le professeur CARLOS CURTI, et que notre population a pu admirer depuis deux semaines aux concerts quotidiens du Fort Espagnol, jouera le programme suivant:

PREMIERE PARTIE.

1—Ouverture La Dame de Pique ..... Suppé
2—Mazurka Souvenirs de Jeunesse..... Curti
3 La Pluie d'Or ..... Waldteufel
4—Solo de violon ..... A. Figueroa
5—Solo de Xylophone ..... Curti

SECONDE PARTIE.

6—Ouverture de Guillaume Tell ..... Rossini
7—Sérénade ..... Schubert
8—Danse mexicaine ..... Curti

La présence de ces nouveaux virtuoses mexicains suffirait à elle seule pour attirer à l'ouverture de la section du Nebraska, une affluence considérable de spectateurs. Et cela, même en faisant abstraction de la sympathie générale que provoque le tableau du rapide et merveilleux développement de richesse qu'a acquis cet Etat, et dont chacun peut voir la démonstration en relief dans l'exposition du Nebraska.

Nous aurons prochainement à présenter à nos lecteurs, comme conclusion des séances que tiendra la convention d'immigration, un tableau général des principales attractions qu'offrent les expositions des divers Etats du Sud dans le palais du gouvernement. En attendant aujourd'hui à ses observations préliminaires, nous avons rencontré, dans la section de la Caroline du Sud, M. F. BOUCHERE, le populaire directeur du bureau d'émigration de Saint Paul. Nous avons lieu de croire que ce savant agronome, doublé d'un économiste distingué, jette actuellement les bases d'un nouveau projet d'émigration dans l'un des Etats du Sud. Nous félicitons à l'avance l'Etat sur lequel s'arrêtera le choix d'un organisateur aussi émérite que M. F. Boucher.

Demain jeudi, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu dans le *Main Building*, un *meeting de tous les exposants*, de tous les fonctionnaires et de tous les commissaires d'Etat qui désirent contribuer à la souscription ouverte pour offrir un cadeau de souvenir aux artistes mexicains.

Cette réunion aura lieu dans le local de l'Association des exposants, près de la façade principale, V. V. 37. Nous ne saurions trop engager à être ponctuels à cette convocation, tous les intéressés, c'est-à-dire tous ceux qui éprouvent quelque reconnaissance pour les musiciens de Mexico, et nous aimons à croire que leur nom doit être "légion."

Les fabricants de pains à cacheter de Paris sont furieux.

Il vient d'être fait à leurs collègues de Londres, par l'entremise du ministère égyptien, une commande de 48,500 boîtes de pains à cacheter!. On comprend qu'une pareille subaine ait fait l'affaire des fabricants Parisiens. Mais qu'ils ne s'affligent pas trop cependant. Il se pourrait fort bien que la commande fût sinon rapportée, du moins considérablement réduite. D'après les constrats administratifs passés entre les gouvernements européens et l'Egypte, il est stipulé que toutes les enveloppes doivent être gommées.

Si cette clause est respectée, voilà un milliard de pains sur "les bras" des commerçants londoniens.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 11 mars 1885.—Température.—Beau temps suivi de pluies locales, vents du sud, baisse du baromètre, température stationnaire.

Température du 10 mars 1885.
Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	43	6¼
Midi	62	16⅔
3 P. M.	63	17½
6 P. M.	56	13⅓

Nlle-Orléans, Lne., 10 mars 1885, 2:00 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	61	Louisville, Ky	49
Augusta, Geo	70	Memphis, Tenn	66
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	58
Cairo, Ill	64	Montgomery, Ala	61
Chattanooga, Tenn	65	Nashville, Tenn	64
Cincinnati, O	39	Nlle-Orléans, La	63
Davenport, Iowa	36	Omaha, Neb	44
Dubuque, Iowa	33	Pittsburg, Pa	36
Galveston, Tex	64	Savannah, Geo	67
Indianola, Tex	64	Shreveport, La	68
Keokuk, Iowa	41	St-Louis, Mo	55
Key West, Fla	70	St-Paul, Minn	24
La Crosse, Wis	27	Vicksburg, Miss	65
Leavenworth, Kan	42	Yankton, D. T	37

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES,
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Armand Mion à Mme Fannie Webb.
Geo. W. Walker à Mlle Isabelle C. Johnson.
Edward H. McGuire à Mlle Jessie Gallian.
Charles Gallisch à Mlle Carrie L. Windulkin.
Frank D. Heckler à Mlle Lillian E. McMahon.
Thomas Egan à Mlle Virginia Parker.

Naissances.

Mme Robert J. Young, un garçon.
Mme Patrick McTeague, un garçon.
Mme Peter Scott, une fille.
Mme Eugène Davignon, une fille.
Mme Henry Kern, un garçon.
Mme Algernon S. Badger, une fille.
Mme Herman Lehmann, une fille.
Mme Josephine Polit, un garçon.
Mme Gustave Heintzmann, un garçon.
Mme Albert G. Lobdell, un garçon.

Décès.

James Gorman, 42 ans, 182 Urquhart.
Mme Kunigunde Odendahl, 89 ans, 41 1/2 Washington.
Edward Faberre, 5 ans, 50 St Bernard.
Mme Julia Charles, 52 ans, 231 1/2 St Philippe.
Enfant de Mme W. McNeil, 15 minutes, Rem parts, près Girod.
George Mooney, 7 jours, Derbigny et Julie.
Mlle Marie L. Boyland, 34 ans, Hôtel St Charles.
James P. Bulger, 4 ans, Baronne et Poydras.
Mme Vve Fannie Duchauffour, 89 ans, 441 Baronne.
Gerald Griffin, 33 ans, 21 Bourbon.
William Casey, 73 ans, 2ème et Carondelet.
Richard J. Condon, 4 ans, 1809 Gasquet.
Edward T. Simmons, Jr., 12 jours, Douane et Rochebleve.
Wm. F. Gannon, 3 ans, 449 White.
Mme Anna Rothery, 66 ans, 375 Thalia.
Otiry Swangean, 2 mois, 375 South Rampart.
Mme Vve Marie C. Dugué de Livaudais, 61 ans, 31 2ème.
J. B. Blanchard, 53 ans, 216 Kerlerec.
Mme Vve Elizabeth Geiger, 74 ans, Chartres près Douane.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Succession Mme Vve. Piffet à S. Chaplain, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Canal, Bourbon, Royale et Douane $3,350

Joseph Jacques à B. F. Aguillard, une portion de terre et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Prieur, Lapeyrouse, Roman et Ouzaga $300

Mme M. Bell à Alcide Faure, une portion de terre et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Canal, Donaine, Franklin et Trémé $2,300

F. J. Levis à Joseph Otteri, un terrain et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Félicité, Ste Marie, Annonciation et Chippewa $3,000

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Au tirage mensuel de la loterie de l'Etat de la Louisiane, fait hier, 10 mars 1885, les numéros suivants ont gagné les principaux lots:

83847	$75.000
18580	25.000
14810	10.000

4568				8.000
77841				6.000
16114				2.000
30680				2.000
61019				2.000
70070				2.000
77780				2.000

Lots de $1.000

2542	5045	6084	31658	47721
53275	59443	62362	81777	100000

Lots de $500.

2958	14470	20877	29514	29947
31779	32114	35542	41596	45060
48401	54233	55499	57004	63636
68816	70757	72908	83670	90232

Condamnation des Ford et de leurs complices.—Thomas J. Ford, Patrick Ford, W. L. Caulfield, W. H. Buckley John Murphy, voilà que ces noms se retrouvent encore une fois sous notre plume, et pour dire, hélas! quel sort les attend. On se rappelle le procès qui vient de s'instruire devant la section B. de la cour criminelle, on se rappelle aussi le verdict rapporté par le juri frappant de mort deux des accusés et condamnant à une réclusion longue et pénible les trois autres. Hier matin, devant une nombreuse assistance, les deux meurtriers du capitaine A. H. Murphy ont été conduits en cour pour entendre la prononcé de leurs sentences.

Un de leurs avocats, M. Castellanos a demandé une nouvelle audition de cause, invoquant des informalités dans les procédures, et affirmant que le verdict n'avait aucune valeur en raison de l'heure de la nuit à laquelle il avait été rendu.

A l'appui de la prière de M. Castellanos, M. David C. Moise a déclaré sous serment qu'il était plus de minuit lorsque le verdict avait été prononcé.

M. Todd a fait une déclaration semblable.

MM. Luzenberg et Adams ont affirmé qu'il était minuit moins six ou sept minutes lorsque le jury était rentré dans la salle, après de courtes délibérations et avait rapporté son verdict.

Le juge, lui-même, interrogeant ses souvenirs, n'est rappelé qu'en effet il n'était pas minuit lorsque le verdict avait été inscrit aux minutes de la Cour. Il a donc repoussé la demande d'une nouvelle instruction.

Avant de prononcer la sentence de chacun des accusés, il a dit que Thomas Ford, W. E. Caulfield et W. H. Buckley avaient mérité un châtiment plus sévère qu'une réclusion, qu'à l'égal des deux autres criminels, ils avaient mérité la mort.

Le juge—Patrick Ford et John Murphy, désirez-vous parler avant que je prononce votre sentence?

Patrick Ford, d'une voix entrecoupée de sanglots—Monsieur le juge, je n'ai rien à dire en ce moment, ce n'est que j'ai toujours été un citoyen paisible.

John Murphy n'ouvre pas la bouche; il fait un signe de tête négatif.

Le juge—Et vous, Thomas J. Ford, W. E. Caulfield et W. H. Buckley, avez-vous à protester contre votre condamnation?

Thomas Ford—M. le juge, quoique je pusse dire, votre opinion à notre sujet resterait toujours la même. Je vous demande, néanmoins, d'user de votre pouvoir discrétionnaire, de vérifier votre cliente à l'endroit de Caulfield et de Buckley.

Caulfield et Buckley n'ont rien eu à dire.

Le juge alors s'est exprimé ainsi: Patrick Ford et John Murphy, vous avez été jugés impartialement par un jury consciencieux et trouvés coupables de meurtre; je vous condamne à être pendus par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive.

Thomas J. Ford, W. E. Caulfield et W. H. Buckley, comme les deux autres criminels, vous avez été jugés avec justice, et je vous condamne chacun à un dollar d'amende et à 20 ans de travaux forcés.

Conseil municipal—Nos édiles ont tenu séance hier soir et ont siégé longuement.

Les communications suivantes en la possession du Maire, ont été lues par leurs titres et soumises à la considération de leurs comités propres:

Une lettre du Président de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans relative à la suppression du fluide pour la raison déjà une.

Le rapport hebdomadaire du Trésorier sous la date du 7 mars 1885.

Une communication des commissaires des Places publiques demandant au Conseil d'agréer la proposition de la compagnie dite Brush Electric, pour l'éclairage des places.

Une lettre de cette même compagnie demandant à l'administration de recommencer l'éclairage des parcs publics le 12 de ce mois.

Les divers comités permanents ont présenté des rapports sur leurs travaux de la semaine.

Le Comité de l'Eclairage a fait bon accueil à l'ordonnance modifiée autorisant le Maire à passer contrat avec la Compagnie dite "Louisiana Electric Light." Il a fait le même accueil à l'ordonnance qui a trait à l'éclairage au gaz des rues de la ville en 1885.

L'assemblée a stopté la première de ces ordonnances et renvoyé à plus tard la discussion de l'autre.

La démission de Thomas J. Ford, juge d'instruction du Deuxième District, a été agréée.

Plusieurs ordonnances allouant $77,808.43 d'une part, et $3,620 d'une autre, ont été adoptées. Ces sommes couvrent les dépenses de l'Administration au mois de février.

Sur la proposition de M. Prados, le Conseil a procédé à la nomination d'un instructeur pour la cour du Deuxième district, en remplacement du démissionnaire Ford.

M. Garidel a proposé la candidature de M. L. André Burthe; M. Lord l'a appuyée de son vote.

M. le Dr Devron a proposé celle de M. Anthony Sambola.

Les suffrages se sont ainsi partagés: Burthe, 25; Sambola, 3; Blanc, 1.

Le Conseil s'est ensuite ajourné.

Le nouveau "Recorder."—Le Conseil Municipal a nommé hier soir, un remplaçant à M. Thomas Ford, élu par le peuple il y a environ un an, et condamné récemment à une peine infamante. Le choix de nos gouvernants s'est fixé sur un homme qui, depuis plusieurs années, occupe un rang élevé dans le journalisme, sur un homme d'une haute honorabilité et d'une grande intelligence, M. L. André Burthe.

Ce nous est autant un plaisir qu'un devoir d'applaudir ici à cette nomination, car nous avons la conviction que celui dont nous nous flattons de posséder l'amitié, fera honneur à la position à laquelle viennent de l'élever les suffrages presqu'unanimes de nos Conseillers municipaux. Le journalisme perd en M. Burthe une de ses plumes les plus autorisées; la magistrature gagne en lui une individualité qu'entourent l'estime et le respect publics.

Conseil Sanitaire.—Le Conseil sanitaire de la Vallée du Mississipi s'est réuni hier, à midi, au siège du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, sous la présidence de M. le Dr Joseph Holt.

Dans une courte allocution, celui-ci a expliqué l'objet de la réunion et a au dire à ses auditeurs un mot sympathique.

A l'appel nominal ont répondu: MM. Pinckney Thompson, Henderson, Ky., Président du Bureau de Santé de l'Etat; G. C. Ashburn, M. D., officier de santé, Cleveland, O.; R. C. Redzio, M. D., Lansing, Mich.; Henry F. Lyster, M. D., Détroit, Bureau de Santé de l'Etat du Michigan; W. A. Haskell, M. D., Alton, Ill.; R. Martin, M. D., Commissaire de Santé, Milwaukee, Wis.; William R. McKenzie, M. D., Chester, Ill.; D. F. Wright, M. D., Clarksville, Tennessee; H. P. Brisbane, M. D., Vicksburg, Mississipi, Officier de Santé; Junius M. Hall, Inspecteur Médical, Chicago; D. K. Hoyt, Lacrosse, Wis., membre du Bureau de Santé d'Etat; S. D. Wilson, M. D., Wheeling, W. Va.; L. C. Carr, professeur d'accouchement, etc., Cincinnati; C. W. Rowland, Officier de Santé, Cincinnati; Edward Orton, Géologiste d'Etat, Président de l'Association Sanitaire de l'Ohio, Columbus, O; James E. Cowan, commissaire de santé, Galesburg, Ia; B. T. Buckley, M. D. Freeport, Ills.; Edward Fenner, président de l'Association Sanitaire de la Nlle-Orléans; A. C. Rhodes, inspecteur médical U. S. N.; D. P. Hadden, Memphis, Tenn.; John H. Rauch, M. D., secrétaire du Bureau de Santé de l'Illinois; D. W. Hand, St-Paul; Ralph E. Starkweather, M. D., Chicago; E. W. S. Robertson, M. D., président du Bureau de Santé de l'Iowa; D. C. Holliday, M. D., Nlle-Orléans.

Cour criminelle.—Section A.—Juge Roman.—Le ministère public a mis fin hier à ses poursuites contre D. Fink pour abus de confiance et détournement de fonds.

Les condamnations suivantes ont été prononcées: Charles Woods, larcin, une année de travaux forcés; Henri Wilson, voies de fait, deux jours de réclusion; William Brown, larcin, six mois d'emprisonnement; Charles Andrews, attaque brutale, deux jours d'emprisonnement; Wm Dowley, larcin, six mois de réclusion.

Accident.—Un journalier se nommant Dominique Sonsette a fait une chûte hier, dans les chantiers de marine "Valette" et en a éprouvé de grèves lésions à la tête et au corps. Transporté en ma demeure, à Algier, il a reçu des soins du Dr Magruder.

Paragraphes.—Un automédon du nom de Robert McIntosh, a été mis hier sous les verrous. Il errait le nez au vent, à l'angle des rues Conti et Bourgogne, lorsque la main d'un détective s'est appesantie sur son épaule. Les tribunaux de Fort Worth le réclamant.

—Le gamin, James Games, blessé d'un coup de pistolet, il y a quelques huit jours, au coin des rues Melpomene et Magnolia, par le nommé John Grady, a quitté l'hôpital hier entièrement rendu à la santé.

—Un jeune garçon de 11 ans, Tom Fitzgerald, s'est grièvement blessé hier soir, dans un salon de tir de la rue Royale.

Corrigé.

Mlle Anna Johnson, 24 Front street, Columbus, Ohio, dit: "Je souffrais beaucoup depuis plusieurs mois de constipation et d'indigestion. Notre médecin de famille avait inutilement employé toute espèce de médicaments et de pilules. Je commençais à croire que j'étais incurable. Une de mes amies, Mme Elvira Redmond, d'East Long street (en cette ville) vint me voir et me engagea à faire usage de votre MANALIN. Je dois avouer que j'avais fort peu de foi dans ce médicament, mais après que j'en eut pris quelques doses, je compris que le MANALIN était le remède qu'il me fallait. Quand j'en fis mon bouteille, j'étais entièrement rétablie. Je considère le remède en question comme des meilleurs que j'aie jamais employés pour la constipation. Plusieurs de mes amies s'en servent en ce moment. Ils en finient que c'est un excellent remède. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de constipation ou d'indigestion. Quiconque douterait de ce que j'avance ici peut venir me voir au No. 24 Front street."

M. Milton Knotts, d'Urbana, O., écrit: "Il y a en un an, en novembre dernier, que je tombai malade. Je fis venir le médecin de ma famille, qui m'examina et déclara que j'avais tous les symptômes de la fièvre typhoïde. Il me fit prendre pendant plus de deux semaines des médicaments qui ne firent absolument aucun bien. Je commençais à croire que mes jours touchaient à leur fin. Je compris tout de suite que les remèdes n'étaient pas ce qu'il me fallait, et j'étais résigné à mourir quand ma fille m'apporta une de vos bouteilles. J'y lus la relation d'un cas qui me sembla avoir d'étroite rapporte avec le mien et j'ai PERUNA et le MANALIN avaient produit le plus salutaire effet. Je me décidai à en faire l'essai. J'achetai une bouteille de PERUNA et une bouteille de MANALIN, et avant que la seconde fût finie j'avais retrouvé mes forces et j'avais suggérée à l'épuisant trois bouteilles de deux médicaments. Je pouvais de lors prendre toute espèce d'aliments et vaquer à mes affaires. Je sus convaincu que sans l'usage de votre PERUNA je serais aujourd'hui dans la tombe. Les personnes qui voudraient être plus amplement renseignées, peuvent m'écrire à l'endroit ci-dessus. Je recommande votre remède partout où je vais."

M. John R. Davis, Moundsville, W. Va., écrit: "Je témoigne de votre PERUNA depuis qu'il a été livré au public. Tous ceux qui en ont fait usage parlent avec éloges de ses vertus curatives. Je considère que c'est un remède sûr."

M. George Fisher, Portsmouth, O., écrit: "Je témoigne de votre PERUNA et je le place très facilement. Tout le monde en est extraordinairement satisfait."

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Les personnes les plus sujettes aux fièvres ou frissons et aux fièvres rémittentes sont celles qui sont affaiblies qui sont billieuses ou nerveuses. Les "Hostetter's Stomach Bitters" font le plus grand bien à celles-là en augmentant la puissance vitale et l'énergie résistante du système, en rendant sa force à l'estomac et à l'intestin la regularité de leurs fonctions. Ces autres combattent un autre affaissement la malaria persistante, et constituent un des remèdes les plus héroïques qui existent. A vendre par tous les pharmaciens et les marchands en général.

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	175@250
Mulets petits et communs	110@145
Mulets, qualité moyenne	155@200
Mulets pour rizières	145@175
Mulets, première classe	200@—

PRIX DES BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DU CONTINENT—	
Gras fat par liv. gross	3 @ 4½
Fair to common	2 @ 2½
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c. GRASS CATTLE—De qualité par liv	2 @ 2½
2me qualité, par tête	$15 00@23 00
Common et vieilles	8 00@13 00
VACHES—1re qualité par tête	6 00@ 9 00
2ème qualité, par tête	4 00@ 5 00
VEAUX—Gras qualité par tête	8 00@11 00
2ème qualité, par tête	5 00@ 6 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	5 @ 6
Fat do	4 @ 5
Fair Ouachita par liv. gross	3 @ 4
MOUTONS—Good fat, par tête	2 00@ 3 00
Fair, par tête	1 50@ 2 00
Common, par tête	—
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	50 00@75 00
2ème qualité, par tête	30 00@40 00

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Chambre des Députés.

Paris, 10 mars—La Chambre des Députés a clos les débats sur le budget du Culte public, malgré tous les efforts du gouvernement qui a rejeté presque tous les amendements du Sénat.

Le traitement de l'archevêque de Paris est réduit, ceux des évêques et du clergé d'Algérie sont presque tous maintenus.

LA GUERRE ÉGYPTIENNE.

Le Maahdi.

Korti, 10 mars—Des indigènes arrivés aujourd'hui rapportent que la raison pour laquelle le Maahdi a quitté Khartoum est qu'il craint d'être assassiné par quelques-uns de ses nombreux ennemis, qui sont jaloux de son succès, et qui pourraient avoir recours à ce moyen pour se débarrasser d'un rival.

Korti, 10 mai—Le Maahdi craint la trahison parmi ses partisans. En conséquence il a doublé les gardes autour de sa personne.

Korti, 10 mars—Les voyageurs canadiens partiront sous peu pour le Canada. Ils offrent de se rengager pour le service en automne, à condition qu'on double leur solde.

Lettre du général Gordon.

Londres, 10 mars—MacMillan & Cie publient un grand nomb